

[ LIVRE ]



**ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (LIVRE)**  
*DISPOSITIF « AUTRICES, AUTEURS DU PATRIMOINE ET BANDE DESSINÉE »*  
*2026-2027*

AGENCE LIVRE, CINÉMA & AUDIOVISUEL EN NOUVELLE-AQUITAINE





## AUTRICES, AUTEURS DU PATRIMOINE ET BANDE DESSINÉE

---

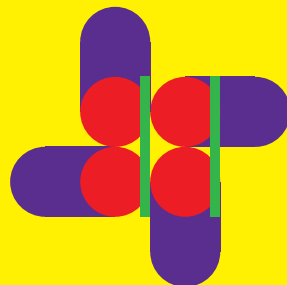
### SOMMAIRE

Objectifs pédagogiques et culturels du dispositif . . . . .	p. 2
Établissements concernés . . . . .	p. 2
Déroulé type d'un projet . . . . .	p. 2
Restitution des projets menés dans le cadre du dispositif . . . . .	p. 2
Ressources mises à disposition . . . . .	p. 3
Protocole d'inscription . . . . .	p. 3
Partenariats . . . . .	p. 3
Prises en charge . . . . .	p. 3
Contacts . . . . .	p. 4

Porté par ALCA Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Drac, et en partenariat avec les Daac des académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers ainsi qu'avec la Draaf, le dispositif Autrices, auteurs du patrimoine et bande dessinée propose aux établissements scolaires de développer un projet d'éducation artistique et culturelle autour du patrimoine et du patrimoine littéraires, en lien avec la bande dessinée contemporaine.

Ce programme invite les élèves à explorer des œuvres et figures littéraires néo-aquitaines à partir de fonds patrimoniaux et matrimoniaux, de rencontres avec des professionnels de la conservation, et d'un temps d'atelier et de création avec un auteur ou une autrice de bande dessinée.

À compter de l'année scolaire 2026-2027, les autrices et les auteurs de bande dessinée intervenant dans le cadre du dispositif sont sélectionnés par ALCA à l'issue d'un appel à candidatures régional. Cette évolution vise à garantir une cohérence globale du dispositif et à valoriser des pratiques artistiques multiples en bande dessinée.





## **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET CULTURELS DU DISPOSITIF**

Le dispositif vise à :

- Faire découvrir aux élèves le patrimoine et le patrimoine littéraires de Nouvelle-Aquitaine.
- Développer une pratique artistique autour de la bande dessinée.
- Sensibiliser aux métiers de la conservation, du livre et de la création graphique.
- Favoriser l'interdisciplinarité et le travail de projet au sein des équipes pédagogiques.
- Relier ressources numériques, découverte de lieux patrimoniaux et création contemporaine.

## **ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS**

Le dispositif s'adresse :

- Aux lycées généraux, technologiques et professionnels.
- Aux établissements agricoles.
- Aux CFA, CFAA, Erea et MFR.

Sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

## **DÉROULÉ TYPE D'UN PROJET**

Chaque projet repose sur trois axes complémentaires (tous obligatoires) :

1. Découverte de l'œuvre d'une figure littéraire néo-aquitaine relevant du patrimoine ou du patrimoine.
2. Visite patrimoniale.  
Découverte d'un lieu patrimonial du territoire : bibliothèque, archives, maison d'auteur ou d'autrice du patrimoine, musée, site de conservation... en lien avec le corpus étudié de préférence.
3. Temps de création en bande dessinée.  
Ateliers menés avec l'autrice ou l'auteur de bande dessinée de Nouvelle-Aquitaine,

sélectionné par ALCA, dont la pratique artistique combine au moins deux champs de la création en BD (scénario, dessin, illustration, couleur).

4. Transmission des scans des travaux et envois postaux si nécessaire à ALCA Nouvelle-Aquitaine dans le but de réaliser un objet de restitution (voir ci-dessous « Restitution des projets menés dans le cadre du dispositif »).

Les projets doivent prévoir entre 3 et 5 séances d'ateliers, chaque séance correspondant à une demi-journée (4 heures maximum). Les axes 2 et 3 peuvent être intervertis en fonction des projets.

À compter de la session 2026-2027, l'autrice ou l'auteur de bande dessinée intervenant est désigné par ALCA, à l'issue d'un appel à candidatures régional.

Ce choix permet :

- D'assurer une cohérence entre les différents projets menés sur le territoire.
- De valoriser des auteurs et des autrices de BD aux pratiques multiples.
- De faciliter la mise en œuvre administrative et artistique des projets.

L'auteur ou l'autrice intervient auprès des élèves dans une démarche de création et de transmission, en lien étroit avec l'équipe pédagogique et les partenaires patrimoniaux.

## **RESTITUTION DES PROJETS MENÉS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF**

L'ensemble des projets menés dans le cadre du dispositif donnera lieu à la réalisation d'un objet éditorial collectif (livret de type BD / fanzine), conçu comme une restitution de l'année.

- La coordination éditoriale et la mise en page de cet objet sont assurées par ALCA.



- Les auteurs et les autrices de bande dessinée contribueront à cet objet par la réalisation d'une planche originale et par leur participation à une interview portant sur leur démarche artistique et leur expérience du dispositif.
- Des éléments issus des projets en établissements (présentations, extraits de productions d'élèves, témoignages) y seront également intégrés.

Cet objet vise à valoriser les projets, les établissements partenaires et les acteurs culturels impliqués. Il fera l'objet d'une diffusion auprès des établissements, des partenaires institutionnels ainsi que sur le site Internet et les réseaux sociaux d'ALCA.

### RESSOURCES MISES À DISPOSITION

Les équipes pédagogiques peuvent s'appuyer sur :

- Les portraits d'auteurs et d'autrices du patrimoine et du patrimoine disponibles sur le site Internet d'ALCA.
- Des planches de bande dessinée contemporaines en lien avec des œuvres patrimoniales.
- Le catalogue patrimonial numérique d'ALCA.
- Des ressources nationales : BDNF, Gallica, etc.
- Des contenus éditoriaux et des podcasts valorisant le patrimoine littéraire.

ALCA accompagne les équipes dans la construction et le suivi du projet.

### PROTOCOLE D'INSCRIPTION

#### Inscription des établissements

1. L'équipe pédagogique dépose un dossier de candidature via Adage avant le 27 juin 2026. Le dispositif est référencé sous l'intitulé « ALCA - Auteurs du patrimoine et bande dessinée ».
2. Une commission réunissant des représentants et des représentantes d'ALCA, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la Drac, de la Draaf et des Daac des académies examine les projets déposés.
3. Les établissements sont informés de la décision de la commission dans le courant de l'été 2026.

### PARTENARIATS

ALCA travaille en lien étroit avec les Daac et la Draaf afin de :

- Relayer le dispositif auprès des établissements.
- Accompagner les équipes pédagogiques dans la construction des projets.
- Favoriser les échanges entre acteurs culturels et éducatifs.
- Participer à la sélection des projets.

Les équipes enseignantes sont vivement encouragées à se rapprocher des bibliothèques, médiathèques et services d'archives de leur territoire.

PRIS EN CHARGE PAR ALCA	PRIS EN CHARGE PAR L'ÉTABLISSEMENT
<ul style="list-style-type: none"><li>• Rémunération de l'auteur ou de l'autrice de bande dessinée (dans la limite de 5 séances).</li><li>• Frais de déplacement de l'auteur ou de l'autrice.</li><li>• Restitution du projet (impression d'un objet éditorialisé commun à tous les établissements).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Déplacements et visites des élèves (lieu patrimonial).</li><li>• Frais de restauration et, le cas échéant, d'hébergement de l'auteur ou de l'autrice.</li><li>• Frais de documentation et de fournitures.</li><li>• Tout autre frais lié à des intervenants ou actions complémentaires.</li></ul>

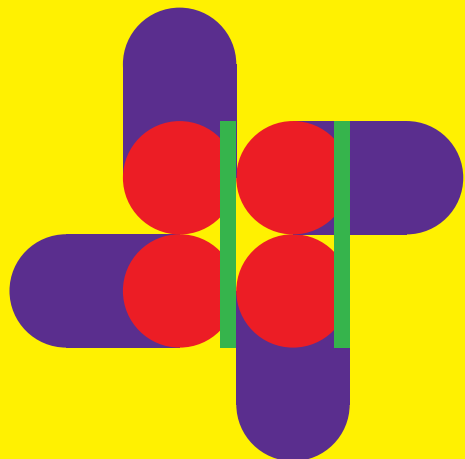


## CONTACTS

---

Pour l'ensemble des dispositifs EAC d'ALCA, l'équipe Transmission se tient à votre disposition à l'adresse [alca.eac.livre@alca-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:alca.eac.livre@alca-nouvelle-aquitaine.fr); l'interlocutrice concernée vous répondra directement.

- **Pour le dispositif Autrices, auteurs du patrimoine et bande dessinée :**  
- Solène Brun, 07 57 00 08 98, [solene.brun@alca-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:solene.brun@alca-nouvelle-aquitaine.fr)





RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ALCA  
NOUVELLE-AQUITAINE

**+33 (0)5 47 50 10 00**

**[www.alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://www.alca-nouvelle-aquitaine.fr)**



AGENCE LIVRE  
CINÉMA & AUDIOVISUEL  
EN NOUVELLE-AQUITAINE

• Site de Bordeaux:  
MÉCA  
5, parvis Corto-Maltese  
CS 81993  
33088 Bordeaux Cedex

• Site de Limoges:  
24, rue Donzelot  
87000 Limoges

• Site de Poitiers:  
62, rue Jean-Jaurès  
86000 Poitiers

• Site d'Angoulême:  
Maison alsacienne  
2, rue de la Charente  
16000 Angoulême